



**Club nautique de Longueuil**

601, chemin de la Rive

Longueuil (Québec)

J4H 4C9

450-646-0197

Réunion du Conseil d'administration du Club nautique de Longueuil Inc.

26 octobre 2022 à 17h00

Au chalet du Club nautique

## **Procès-verbal**

**1. Ouverture : 17 heures 10**

**2. Constatation du droit de présence et du quorum :**

Sont présents :	Michel Signori	Commodore
	Patrice Gauvin	Vice-commodore
	Denis Grégoire	Trésorier
	Benoit Goyer	Maître de port
	Daniel Lajoie	Directeur des communications
	Luc Dupont	Directeur de l'entretien
	Raymond Lavoie	Secrétaire

Invités : Jean Duval, Jacques Lemaire, Bryan Peterson et André Gagné à compter de 19 heures.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

1. Ouverture ;
2. Constatation du droit de présence et du quorum ;
3. Commentaires/modifications et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et approbation du procès-verbal du 28 septembre 2022 ;
5. Brise-lames ;
6. Fermeture du Club ;
7. Mylène (travail temporaire) ;
8. Demande d'Andrew Caron ;
9. Locataire (Catherine Butikofer) ;
10. Comptable ;
11. Gérant, gérante à prévoir ;
12. Informatique du bureau ;
13. Liste de demandes des nouveaux membres ;
14. Joel Arpin ;
15. Varia :
  - 15.1 Courriels

- 15.2 Achat mobilier de bureau
- 15.3 Barrière (entrée)
- 15.4 Mot de passe
- 15.5 Jean Duval
- 15.6 Compte rendu Scouts Marins
- 15.7 Visite des élus municipaux au CNL

Proposé par Denis Grégoire  
Appuyé par Luc Dupont  
Accepté tel que modifié

#### **4. Lecture et approbation du procès-verbal du 28 septembre 2022 :**

À la suite de sa lecture, le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par : Benoit Goyer  
Appuyé par : Luc Dupont  
Accepté : à l'unanimité

#### **5. Brise-lames :**

Benoit Goyer a contacté la firme *PorAlu* afin qu'elle évalue les réparations à effectuer sur les brise-lames. La firme *PorAlu* demande que soient nettoyés les brise-lames et que des photos leur soient envoyées pour ainsi en faire l'évaluation.

Patrice Gauvin a vérifié la disponibilité de quatre (4) autres brise-lames dans la région de Toronto. Les brise-lames en question sont toujours disponibles, mais on demande de faire vite. Patrice Gauvin leur a confirmé notre intérêt, et nous aurions possiblement ces brise-lames gratuitement. Daniel Lajoie propose de contacter Yves Fontaine pour une courte expertise. Après avoir fait une visite sur place, Benoit et Patrice nous reviendront pour le suivi à faire. À suivre.

#### **6. Fermeture du Club :**

Michel Pitcher devrait procéder à la fermeture de l'eau le 31 octobre prochain, et terminer les derniers travaux.

#### **7. Mylène Pelletier (travail temporaire) :**

Mylène sera contactée pour finaliser le transfert des données à la nouvelle comptable. Et Patrice contactera également Mylène pour qu'elle lui transmette les infos concernant l'école de voile dont il s'occupera. À suivre avec Patrice.

#### **8. Demande d'Andrew Caron :**

Il est proposé par Denis Grégoire qu'on autorise la mise en cale sèche de son bateau pour la saison 2023, et qu'aucun travail ne soit fait sur son bateau entre le 24 juin et le 5 septembre 2023 (après la fête du Travail).

**9. Locataire (Catherine ButiKofer) :**

Michel Signori a fait parvenir par courriel à Mme Catherine Butikofer la décision du C.A. à son sujet. À ce jour, elle n'y a toujours pas donné suite. Michel Signori tentera de la rejoindre par téléphone et transmettra par la poste, par courrier recommandé, la décision du C.A. Tout sera ainsi officialisé.

**10. Comptable :**

Mme Isabelle Pessoa a été rencontrée par Denis Grégoire et Michel Signori. Elle dit être intéressée par ce travail qu'elle compte faire presque totalement à partir de son domicile. Michel Signori soulève une petite interrogation concernant les disponibilités de Mme Pessoa.

Denis Grégoire propose que le poste lui soit offert immédiatement et qu'elle rencontre Mylène Pelletier le plus tôt possible pour faire le transfert.

Appuyé par Benoit Goyer. Adopté à l'unanimité

**11. Poste de gérance à prévoir :**

Il est proposé par Raymond Lavoie de mettre sur pied un comité qui aura pour mandat de rédiger un document qui servira de critères d'embauche pour le poste de gérance à la CNL et ce, à partir du document déjà fait par Mylène Pelletier.

Appuyé par Benoit Goyer. Adopté à l'unanimité.

Le comité sera composé de Michel Signori, Luc Dupont, Benoit Goyer et Raymond Lavoie. Une rencontre est prévue pour le 3 novembre 2022 à 16h30 au chalet du CNL.

**12. Informatique du bureau :**

Les installations informatiques avancent rapidement. Les logiciels sont en place et sont fonctionnels. Denis Grégoire opte pour une décentralisation des courriels vers les bons destinataires. Daniel Lajoie procèdera à l'attribution des boîtes de courriels aux différents services.

**13. Liste de demandes de nouveaux membres :**

Après une courte énumération des postulants, le Comité convient de remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

#### **14. Joël Arpin :**

La situation concernant le litige (mise en demeure de M. Roch Francoeur, expulsion, rencontre en AG Spéciale) a été réglée. Par la suite, M. Joël Arpin conteste la décision d'avoir été expulsé du club par les membres du C.A. M. Arpin réfléchit à la possibilité de poursuivre le CNL. Il affirme avoir déboursé plus de 3 500,00\$ (trois mille cinq cents dollars), et pense à aller plus loin. Le CNL est en attente d'un éventuel développement dans cette affaire.

#### **15. Varia :**

1. Courriels :  
Discuté au point 12.
2. Achat de mobilier de bureau :  
Denis Grégoire et Daniel Lajoie proposent différentes solutions. Daniel Lajoie doit nous présenter un plan détaillé lors de la prochaine rencontre. À suivre.
3. Barrière :  
Présentement un problème persiste dans le fonctionnement de la barrière et de notre système informatique. Cette semaine, Denis Grégoire rencontrera le technicien qui fera l'évaluation des coûts. À la suite de cette évaluation, une décision sera prise quant à une possible réparation ou une modernisation du système.
4. Mots de passe :  
Denis Grégoire a rencontré le technicien qui a remis le système de sécurité en place. Chacun des membres a maintenant son propre code d'accès.
5. Jean Duval :  
Jean Duval a fait une demande au CNL afin qu'on l'autorise à utiliser le frigo dans le sous-sol pendant l'hiver. Cette demande a été rejetée par l'ensemble des membres du C.A. compte tenu de la politique et des règles du CNL par le passé.
6. Visites des élus municipaux :  
Michel Signori fait un retour sur la visite des élus municipaux. La rencontre a permis un bon dialogue avec nos partenaires en leur démontrant notre bon vouloir dans l'engagement social avec les citoyens de Longueuil. Ainsi, il nous a été possible de leur faire part de nos besoins et de nos appréhensions face à l'avenir. Ils ont quitté le Club avec une attitude dès plus positive. La Ville semble reconnaître notre travail dans la communauté.
7. Compte rendu des Scouts Marins :  
Aucun retour sur cette activité, le temps ne le permettant pas.

**16. Date de la prochaine réunion :** le 23 novembre 2022 à 17 heures.

## 17. Période de questions des membres (19h00) :

**Jean Duval** : Jean demande des explications sur les règlements du CNL concernant la possibilité d'utiliser le frigo au sous-sol. Il s'interroge sur le fait que selon lui, on pourrait désactiver sa carte magnétique. C'est plutôt le non-respect des règles qui entrainerait la désactivation de sa carte.

Son second point concerne la vitesse des bateaux dans le parc de mouillage. Il se questionne sur la pertinence de mettre des panneaux indicateurs de vitesse. Un rappel sera fait en ce sens l'an prochain.

**Jacques Lemaire** : Jacques porte à notre attention le fait que l'accastillage sur le catamaran situé sur le terrain dans la pointe centrale est toujours sur le voilier. Le risque qu'il soit pillé d'ici la prochaine saison est toujours possible.

Il demande aussi que la date de fermeture de l'eau soit annoncée aux utilisateurs. Comme spécifié au point 6, Michel Pitcher procèdera à la fermeture de l'eau le lundi 31 octobre prochain.

**André Gagné** : André remarque que le dernier procès-verbal sur le site du CNL remonte au mois de mai. Pourquoi n'y sont pas ceux de juin, juillet et août ? Daniel s'engage à ce que les procès-verbaux manquants soient publiés sur le site dès demain midi (27 octobre 2022). André explique aussi le court délai annonçant les réunions du C.A., ce qui fait en sorte qu'il est parfois difficile de prévoir y assister.

André demande également des précisions dans le dossier de Roch Francoeur. Michel Signori explique la situation et le règlement intervenu entre les parties. Il élabore aussi sur le conflit qui existe toujours entre le club et Joël Arpin.

**Bryan Peterson** : Bryan fait part de situations où beaucoup de travaux sur les bateaux ont été exécutés pendant la période estivale. En début de la saison prochaine, le C.A. fera un rappel du règlement lequel interdit les travaux sur les bateaux en période estivale.

## 18. Fermeture : 19h50

---

Michel Signori  
Commodore.

---

Raymond Lavoie  
Secrétaire  
Pour Le Club nautique de Longueuil